



INFO TRAVAUX

**Avenue de Marcelin
Avenue Jean-Jacques-Cart**

Feux de signalisation routière

Morges, décembre 2017

N/réf. Projets/0717/2.05/Info/ISV/fsi

Madame, Monsieur,

Le Service Infrastructures et gestion urbaine de la Ville de Morges vous informe que dès le 21 décembre 2017, deux nouveaux passages à piétons sont dorénavant équipés de feux de signalisation routière, selon plan au verso.

Ces feux fonctionnent de la manière suivante :

- Avenue Jean-Jacques-Cart (au niveau du carrefour avec le chemin du Banc-Vert) – régime standard avec bouton de demande pour les piétons.
- Avenue de Marcelin (au niveau du carrefour avec l'avenue de Chanel) – régime provisoire, jaune clignotant.

D'avance, nous remercions tous les habitants et utilisateurs de leur collaboration et respect des feux et des signalisations mises en place, et vous transmettons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

VILLE DE MORGES
Infrastructures et gestion urbaine

Passages pour piétons équipés de signalisation lumineuse

